

FORUM MONDIAL SUR  
**LA TRANSPARENCE ET L'ÉCHANGE DE  
RENSEIGNEMENTS À DES FINS FISCALES**

# Transparence fiscale en Afrique 2023

Rapport de progrès de l'Initiative Afrique



Union  
Africaine 



 **OCDE**  
DES POLITIQUES MEILLEURES  
POUR UNE VIE MEILLEURE



## L'Initiative Afrique, ses membres et ses partenaires

Compte tenu de l'importance des flux financiers illicites en provenance des pays africains, et reconnaissant le potentiel de la transparence fiscale et de l'échange de renseignements pour les combattre et lever des ressources pour le développement, les pays africains membres du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (Forum mondial) ont décidé de créer un programme axé sur l'Afrique en 2014 : l'Initiative Afrique. L'objectif était de libérer le potentiel de la transparence fiscale et de l'échange de renseignements pour l'Afrique en veillant à ce que les pays africains soient équipés pour exploiter les améliorations de la transparence mondiale afin de mieux lutter contre l'évasion fiscale.

Le fait de se concentrer sur l'Afrique permet d'identifier des approches spécifiques et de fournir un soutien sur mesure pour répondre aux besoins et priorités spécifiques des pays africains afin de développer leur capacité en matière d'échange de renseignements. Les travaux de l'Initiative Afrique s'inscrivent dans des agendas plus larges, car la transparence fiscale permet d'endiguer les flux financiers illicites et d'accroître la mobilisation des ressources nationales, qui sont au cœur de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des Objectifs de développement durable.

L'Initiative Afrique est un partenariat entre le Forum mondial, ses membres africains et plusieurs organisations continentales, régionales et internationales ainsi que des partenaires de développement. Avec l'adhésion récente de l'Angola, de la Sierra Leone et du Zimbabwe, l'Initiative Afrique compte désormais 37 membres et reste ouverte à tous les pays africains<sup>1</sup>. Elle est soutenue par 16 partenaires et donateurs.

Initialement mise en place pour une période de trois ans (2015-2017), l'Initiative Afrique a été renouvelée pour une deuxième phase (2018-2020) en novembre 2017 et pour une troisième phase (2021-2023) en octobre 2020. L'Initiative a également convenu d'un nouveau cadre de gouvernance comprenant l'élection d'un président et d'un vice-président pour diriger ses travaux et un ensemble d'objectifs clairs a été convenu. S'appuyant sur les enseignements tirés de la première année de mise en œuvre, le nouveau cadre de gouvernance a été modifié en décembre 2022, avec deux co-présidents pour une période de deux ans.

### PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'INITIATIVE AFRIQUE

Dès le départ, l'Initiative Afrique a convenu d'un programme de travail ambitieux visant à développer et à consolider une culture de la transparence et de l'ER dans les pays africains, et à progresser vers la mise en œuvre de l'échange automatique de renseignements sur

<sup>1</sup> En adhérant au Forum mondial, les pays africains deviennent membres de l'Initiative Afrique.



### Les 34 signataires de la Déclaration de Yaoundé



les comptes financiers (EAR) dans le cadre de la Norme commune de déclaration (NCD). Le programme de travail actuel de l'Initiative repose sur un mandat de trois ans, qui couvre la période 2021-2023. L'Initiative Afrique s'appuie sur les progrès réalisés par les membres depuis 2014 et continue de sensibiliser les responsables politiques et d'aider les nouveaux membres à mettre en œuvre l'« Étape fondamentale » de la transparence fiscale et de l'ER, en mettant l'accent sur la transparence des renseignements sur les bénéficiaires effectifs. L'Initiative Afrique a également identifié des « Composantes avancées » qui peuvent être mises en œuvre par les membres intéressés.

L'« Étape fondamentale » comprend :

- la mise en place d'unités opérationnelles d'ER dotées de ressources adéquates, y compris de pouvoirs délégués à l'autorité compétente et d'une procédure ou d'un manuel interne d'ER ;
- la définition d'une stratégie claire pour utiliser l'ER comme outil d'amélioration des contrôles fiscaux, la sensibilisation des parties prenantes concernées et l'augmentation active du nombre de demandes adressées aux partenaires conventionnels ;

## Aperçu

- l'extension du réseau des relations d'ER en adhérant à la convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale ;
- l'obtention d'une note satisfaisante lors du deuxième cycle d'évaluation par les pairs sur la transparence et l'échange de renseignements sur la demande;
- l'augmentation du nombre de pays africains mettant en œuvre l'EAR dans des délais raisonnables et bénéficiant d'une assistance technique, notamment en matière de confidentialité et de protection des données ;
- la mesure de l'impact et des avantages de l'ER par la collecte et le suivi périodiques de données statistiques.

Les « **Composantes avancées** » sont des domaines identifiés comme pertinents pour le renforcement des capacités et les activités de collaboration. Il s'agit notamment de l'assistance transfrontalière au recouvrement des créances fiscales, de l'utilisation efficace des données de la NCD et de l'utilisation des données de l'ER à des fins non fiscales.

Les membres de l'Initiative Afrique se réunissent deux fois par an pour faire le point sur leurs progrès et discuter des moyens de relever les défis qui subsistent.

### Membres de l'Initiative Afrique



Plus d'informations sur l'Initiative Afrique : <https://oe.cd/initiative-afrique>.